

## ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE L'ÉCOLE

### DOCUMENT DESTINÉ AUX PARENTS

ÉCOLE : École secondaire des Patriotes

DATE : Avril 2021

DIRECTION : Anne-Marie Dubé

DATE DU CÉ : 16 juin 2021

#### LES PRIORITÉS DE TRAVAIL POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-22

- ✓ Développer une compréhension commune des actes de violence et d'intimidation pour tous les intervenants du milieu.
- ✓ Mise en place du Programme de pairs aidants : Aider c'est branché.
- ✓ Poursuite de l'application du plan de lutte déjà en vigueur;
- ✓ Arrimage des pratiques de consignation du rapport du 1<sup>er</sup> intervenant dans SPI.

#### PERSPECTIVES 2021-22

##### LES ACTIONS À MAINTENIR

- ✓ Les mesures visant à favoriser la collaboration des parents dans la lutte contre l'intimidation et la violence.
- ✓ Les modalités applicables pour effectuer un signalement ou pour formuler une plainte concernant un acte d'intimidation ou de violence.
- ✓ Les actions prises lorsqu'un acte d'intimidation ou de violence est constaté.
- ✓ Les mesures assurant la confidentialité de tout signalement et de toute plainte.
- ✓ Les mesures de soutien ou d'encadrement offertes à un élève victime d'un acte d'intimidation ou de violence ainsi que celles offertes à un témoin ou à l'auteur d'un tel acte.
- ✓ Les sanctions disciplinaires applicables spécifiquement au regard des actes d'intimidation ou de violence selon la gravité ou le caractère répétitif de ces actes.
- ✓ Le suivi donné à tout signalement et à toute plainte concernant un acte d'intimidation ou de violence.
- ✓ L'intervention des différents partenaires et du personnel école auprès des élèves (policier éducateur, surveillants)
- ✓ Répertoire les activités vécues en classe visant à favoriser un climat sain et sécuritaire à l'école;

### LES ACTIONS À BONIFIER

- ✓ Les mesures de prévention visant à contrer toute forme d'intimidation et de violence ;
- ✓ Planifier des activités significatives pour chacun des niveaux tout au long de l'année scolaire pour diminuer la fréquence de la violence verbale et du manque de respect;
- ✓ Les mesures de soutien ou d'encadrement offertes à un élève témoin d'un acte d'intimidation ou de violence ainsi que celles offertes à l'auteur d'un tel acte;
- ✓ Solliciter l'ensemble du personnel à proposer des projets ou actions en lien avec la lutte contre l'intimidation
- ✓ Clarifier le rôle et bonifier les actions du 1<sup>er</sup> intervenant et du 2<sup>e</sup> intervenant.
- ✓ Distribuer le feuillet : *L'intimidation en milieu scolaire : feuillet d'information à l'intention des parents* disponible sur le site du CSSMI (Parents, Ressources, Prévention de l'intimidation) dans l'envoi de mois d'août 21.
- ✓ Valoriser les activités vécues en classe visant à favoriser un climat sain et sécuritaire à l'école;

### LES ACTIONS À DÉVELOPPER

- ✓ Utiliser un sondage pour mieux mesurer la portée de nos actions
- ✓ Mettre de l'avant le programme de pairs aidants : Aider c'est branché.